

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	22 (1893)
Heft:	9
Rubrik:	IXme rapport annuel du Musée pédagogique (Exposition scolaire permanente suisse de Fribourg) : 1892

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les rapporteurs d'arrondissement devront remettre leurs travaux aux rapporteurs généraux respectifs avant le 1^{er} mars 1894.

Les rapports généraux seront déposés à la Rédaction du *Bulletin* avant le 10 mai.

IX^{me} RAPPORT ANNUEL
DU
MUSÉE PÉDAGOGIQUE
(Exposition scolaire permanente suisse de Fribourg)
1892

I

Situation générale, organisation et personnel

La situation générale du Musée pédagogique s'est sensiblement améliorée depuis l'année dernière : il y a augmentation dans le nombre des visiteurs, augmentation dans le nombre des dons ; ce qui nous réjouit surtout, de nombreuses Commissions d'école de presque tous les cantons de la Suisse romande lui demandent des renseignements au sujet du matériel de classe. Aussi, la nomination d'une bibliothécaire à poste fixe se justifie-t-elle. Nous ne voulons pas dire que nous aurions préféré voir arriver à ce poste un instituteur capable et dévoué, mais la situation financière de notre institution ne nous le permet pas.

L'Exposition scolaire a reçu pendant l'année 1892, 177 envois, ce qui en élève le nombre total depuis sa fondation à 1843. Il est entré 498 objets pour les collections, 220 pièces pour les archives et 36 volumes pour la bibliothèque.

Nous n'avons encore reçu cette année ni les protocoles anciens des conférences d'instituteurs, ni les travaux de conférences des membres du corps enseignant. Or, nous estimons que ces pièces, très importantes pour l'étude de la progression de la science pédagogique dans notre petit pays ne seraient nulle part mieux placées et mieux gardées qu'au Musée pédagogique.

Quatre-vingt-deux personnes nous ont demandé communication des ouvrages de la bibliothèque ou des collections. Le nombre d'ouvrages sortis s'élève à 225, et nous avons lieu d'espérer qu'il augmentera sans cesse. La bibliothèque du Musée, mieux

que les bibliothèques de district, peut instruire le corps enseignant. Ces dernières ont un budget souvent si limité, que c'est à peine si elles peuvent se procurer de temps à autre quelques ouvrages à bon marché. Par contre, le Musée pédagogique reçoit tous les ouvrages didactiques aussitôt après leur apparition, et il peut ainsi mieux qu'aucune bibliothèque de district renseigner ses lecteurs. Nous formons donc des vœux pour que le corps enseignant profite mieux, à l'avenir, de cette richesse intellectuelle mise gratuitement à sa disposition.

Nous avons aussi prêté à diverses communes des bancs d'école, comme modèles. Nous voudrions ici parvenir encore à unifier les systèmes, et nous aimerais que la Commission du Matériel d'enseignement choisisse un ou deux bons modèles d'un système simple, pratique et d'un prix abordable même par les plus pauvres communes, et que ce ou ces systèmes soient les seuls que l'on puisse construire. Car, nos Commissions d'école se laissent fréquemment conseiller par le menuisier ou le charpentier de la localité.

II

Revue des faits de l'année

L'Exposition industrielle cantonale qui a eu lieu à Fribourg en 1892 a permis au Musée d'exposer *hors concours*, une très intéressante collection d'anciennes cartes. M. Léon Glasson, directeur de la Banque, avait bien voulu, à cette occasion, nous prêter des spécimens que le Musée ne possédait pas, surtout en cartes du canton, et nous pouvons dire que, de cette manière, la collection fut assez complète.

D'autre part, le Musée pédagogique a obtenu la plus haute récompense, une *médaille de vermeil*, avec un diplôme motivé comme suit : *pour son activité pleine de succès dans le domaine scolaire*.

Nous avons commencé une revue de la bibliothèque et des collections, de manière à pouvoir établir un nouveau catalogue. Tout nous fait espérer que ce travail de revision sera terminé à la fin de l'année 1893.

Un autre travail d'une très grande importance, à nos yeux, consiste dans l'établissement d'une *concordance* des chapitres des ouvrages pédagogiques et des articles de revues. Car on vient fréquemment nous demander d'indiquer, par exemple, les principales sources de ce qui a trait à l'*émulation*, aux *travaux manuels de filles* ou à toute autre branche de la pédagogie. Or, jusqu'à ce jour, nous ne pouvions répondre à de telles questions qu'en parcourant la table des matières de chaque ouvrage ou de chaque revue pédagogique. Aussi les membres du corps enseignant ou les hommes d'étude qui désiraient faire une étude spéciale d'une branche d'enseignement,

n'auront-ils qu'à consulter ce répertoire qui leur indiquera toutes les sources que possèdent le Musée pédagogique. Ce travail sera continué au fur et à mesure que nous recevrons de nouveaux ouvrages ou de nouvelles revues ; mais nous ne pensons pas que ce répertoire puisse être à jour avant l'été 1894.

Un autre travail dont le *Musée pédagogique* a décidé l'entreprise, c'est l'établissement d'une carte-relief du canton de Fribourg, d'après l'atlas Siegfried, au 1 : 25.000. A la suite d'un article paru dans le *Bulletin pédagogique*, 23 instituteurs s'étaient inscrits, mais 8 se sont ensuite retirés. Nous publions ci-après les noms des instituteurs qui ont maintenu leur demande ce qui leur fait honneur. Ce sont :

MM. Bæchler, à Villars-sur-Glâne ;
Gremaud, Emile, à Fribourg ;
Loup, à Mannens ;
Loup, à Lessoc ;
Mathey, Alb., à Givisier ;
Mauron, à Middes. ;
Mossu, à Treyvaux ;
Pasquier, à Rueyres-Saint-Laurent ;
Pillonel, Louis, à Châbles ;
Rattaz, à Estavayer-le-Gibloux ;
Roubatty, à Léchelles ;
Sottaz, à Lentigny ;
Sterroz, à Fribourg ;
Vorlet, à Autavaux ;
Weber, Louis, à Russy.

Il faut encore au moins 30 inscriptions pour pouvoir exécuter la carte complète. Nous osons espérer que notre appel sera entendu, que prochainement nous pourrons réunir les intéressés pour leur apprendre la manière de procéder dans la construction des reliefs à gradins (courbes de niveau).

Depuis plusieurs années, il était question d'établir entre les diverses expositions scolaires suisses, un programme unique auquel chacune apporterait sa part. Nous ferons prochainement des démarches auprès des Expositions scolaires de Zurich, Berne et Neuchâtel afin d'atteindre ce but si désirable.

III

Collections

Le nombre des objets reçus pour les collections s'élève à 498.

A part la bibliothèque pédagogique et la bibliothèque didactique, les collections qui se sont le plus enrichies sont, comme les années précédentes, celles de géographie, de dessin et celle du matériel scolaire.

IV

Archives, bibliothèque, visiteurs

Le nombre des pièces reçues en 1892 s'élève à 225, ce qui en porte le chiffre total à 2783. Les directions de l'Instruction

publique de Berne, de Neuchâtel, de Zurich, Lucerne, Valais, Vaud et Fribourg nous ont envoyé très régulièrement tous leurs règlements et programmes; les autres cantons ne nous ont fait des dons que d'une manière irrégulière. Qu'il nous soit permis d'exprimer encore le désir que ces cantons nous fassent parvenir régulièrement toutes les pièces officielles concernant l'enseignement public. De l'étranger, nous avons reçu les envois hebdomadaires des ministères de l'Instruction publique d'Italie à Rome, de celui de Costa-Rica à San-José, et du *Bureau of Education* à Washington.

La bibliothèque a reçu cette année 36 ouvrages, ce qui en porte le chiffre total à 2199.

Revues	1887	1888	1889	1890	1891	1892
Françaises	18	23	22	18	17	15
Allemandes	27	29	24	22	20	10
Espagnoles	1	3	3	5	6	1
Italiennes	1	2	2	2	1	—
	47	57	51	47	44	26
Revues	1887	1888	1889	1890	1891	1892
Pédagogiques	34	33	32	32	30	18
Industrielles, scientifiques	7	9	7	9	8	4
Littéraires	—	8	5	4	3	2
Diverses	6	7	7	2	3	2
	47	57	51	47	44	26

Nous avons prêté, pendant l'année écoulée, 215 ouvrages à 82 personnes. Ces ouvrages sont rentrés avec assez de régularité.

Le nombre des visiteurs s'est élevé à 376.

V

Collections du Père Girard

Nos efforts dans le but de recueillir des œuvres du Père Girard, n'ont pas été, cette année, couronnés de succès : la bibliothèque cantonale de Fribourg possède un bon nombre de manuscrits qui, nous semble-t-il, seraient mieux à leur place chez nous. Nous nous demandons encore une fois si l'on ne pourrait pas faire un arrangement comme à Zurich, où tous les écrits de Pestalozzi ont été réunis au Pestalozzianum.

VI

Activité littéraire

Le *Bulletin pédagogique*, qui est l'organe du Musée pédagogique, a publié un certain nombre d'articles méthodologiques émanant du Président de notre Comité.

D'autre part, le Directeur de cette institution signale dans *l'Artisan*, tout ce qui se rapporte à l'enseignement professionnel.

Les Expositions scolaires suisses publieront probablement en commun une brochure rendant compte de la situation de l'enseignement en Suisse, pour être distribuée à Chicago en 1893.

VII

Situation financière

Le Comité a décidé de réduire à 150 fr. le traitement annuel du Directeur du Musée.

La fortune nette du Musée s'est augmentée cette année des nouveaux objets reçus, du mobilier acheté et des rapports.

La valeur du mobilier est de 4407 fr. 30; celle des objets exposés, de 19,844 fr. 05; celle des fournitures de bureau, registres, de 679 fr. 05; celle de nos publications en bureau, de 2800 fr. L'actif s'élève donc à 27,730 fr. 48.

Notre dette courante est complètement éteinte. Nous avons eu cependant, un solde passif en Caisse, de 2 fr. 48.

La fortune nette est donc au 31 décembre 1892 de 27,727 fr. 92. Elle s'est augmentée de 2083 fr. 46 depuis le 31 décembre 1891.

Enfin le Musée est assuré contre l'incendie pour la somme de 25,000 fr.

Nous avons reçu 1000 fr. des autorités fédérales; 1000 fr. des autorités cantonales; 250 fr. du conseil communal de la ville de Fribourg. Ces subventions sont beaucoup trop limitées.

CONCLUSIONS

Nous exprimons, comme conclusions, les desiderata suivants que nous espérons voir se réaliser à bref délai :

1^o Qu'une assemblée générale des membres de la Société ait lieu au plus tôt;

2^o Que Messieurs les Inspecteurs scolaires ainsi que les rapporteurs généraux de la Société fribourgeoise d'éducation veuillent bien nous envoyer les travaux des conférences du corps enseignant ainsi que les anciens protocoles de conférence;

3^o Que l'une ou l'autre école secondaire de filles nous remette une collection de travaux manuels (un specimen de chaque modèle); l'absence de locaux n'étant plus un motif de renvoi;

4^o Que Messieurs les éditeurs veuillent bien nous envoyer régulièrement tous les ouvrages nouveaux qu'ils publient;

5^o Que les Directions cantonales de l'Instruction publique veuillent bien nous adresser chacune de leurs publications officielles : règlements, circulaires, etc.;

6^o Nous désirons vivement que le corps enseignant tire de notre Exposition un plus large profit pour son instruction et pour l'avancement de nos écoles;

7^o Que la Commission du matériel d'enseignement choisisse

un ou deux des meilleurs systèmes de bancs d'écoles et que seuls ceux-là soient autorisés.

Nous ne terminerons pas ce rapport sans adresser nos plus chaleureux remerciements aux autorités fédérale et cantonale, au conseil communal de la ville de Fribourg et à nos généreux donateurs et tout spécialement à M. le Directeur de l'Instruction publique. Puissent-ils, tous, continuer d'accorder à notre œuvre l'intérêt qu'ils nous ont témoigné jusqu'ici.

Fribourg, le 24 avril 1893.

Au nom du Comité du Musée pédagogique de Fribourg.

Le Rapporteur : Léon GENOUD, directeur.

Dans sa séance de ce jour, le Comité de l'Exposition scolaire a pris connaissance du présent rapport et l'a approuvé.

Fribourg, le 11 mai 1893.

Pour le Secrétaire, *Le Président,*
A. BLANC-DUPONT, instituteur. R. HORNER, professeur.



HISTOIRE DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE DANS LE CANTON DE FRIBOURG

H. District du Lac (Suite)

En 1837, les écoles de Châtel et de Charmey deviennent vacantes. On présente pour Courgevaux et Meyriez un règlement local qui fixe la durée de l'école d'hiver du 1^{er} novembre au 1^{er} mai et l'école d'été à 2 demi jours de 3 heures par semaine. Nous devons cette mesure au pasteur de l'endroit, M. Roux. Dans un excellent mémoire adressé aux deux communes, il expose le but et l'importance de l'instruction primaire. Il signale en même temps les devoirs des autorités et des parents et démontre, par des chiffres empruntés à la statistique, que Courgevaux et Meyriez n'ont point rempli leur devoir. (Voir le tableau des absences qui se trouve à la fin de ce chapitre.) On statue des amendes et des peines pour la répression des absences.

La Commission synodale prend occasion de l'augmentation des traitements dans le canton de Berne pour nommer une Commission chargée de voir s'il ne serait pas convenable de proposer à l'autorité législative la révision de l'article des traitements en vue de leur amélioration.

« Considérant que les traitements ne sont pas de beaucoup inférieurs à ceux qui sont accordés dans le district voisin